

Commission MAPA du lundi 9 septembre 2024 à 11 h 00

Objet de la commission : choix d'un cabinet pour réaliser l'étude de faisabilité pour la construction d'une maison des associations

Présents : Claude BINETRUY, Philippe SURDOL, Dominique MOLLIER.

Invités : Pascal ROUGNON, Alexandra ROMAIN.

Excusée : Françoise REMONNAY, Muriel MICHEL.

Absent : Marc NOE.

Des devis ont été demandés à quatre cabinets d'architectes pour la mission citée en objets.

- 3 cabinets ont répondu :

NOM des Cabinets	Offres initiales
PAILLARD BOLE	36 000 €
REYMOND - TEKTON	18 720 €
SANCHEZ ARCHITECTE	19 440 €
NUNC ALSACE	Ne souhaite pas répondre

Après analyse des offres, le cabinet REYMOND-TEKTON a été retenu.